

Richard AYIH-AKAKPO

Lomé le 15 Octobre 2019

Expert en Assurance près la Cour d'Appel

et Tribunaux du Togo

B.P. 448 LOME

Tel : 90 04 80 26

email: riakakpo@yahoo.com

Ref : ARK/CA/180/19



Monsieur le PRESIDENT

du Conseil National du Patronat du Togo (CNPT)

Lomé

Objet : Offre de service

Monsieur le Président,

Consultant en audit de **portefeuille d'Assurance**, nous venons proposer aux Opérateurs Economiques nos services afin de leur permettre de dégager des poches de produits éventuels au bénéfice de leurs entreprises.

Notre méthode

- Analyser l'ensemble des **programmes d'assurance** afin d'évaluer leur adéquation par rapport aux niveaux d'engagements techniques et financiers des risques en cours et futurs.
- Contrôler le **budget d'assurance** par rapport aux moyennes de leur secteur d'activité et des spécificités de leur organisation.
- Rechercher et mettre en œuvre des solutions pérennes d'optimisation du rapport transfert des risques / coûts, y compris par le biais d'organisation d'appel d'offre.

Notre mission pourra s'effectuer en deux volets comme ci-dessous :

MISSIONS PONCTUELLES LIÉES A LA MISE EN CONCURRENCE DES CONTRATS D'ASSURANCES

- Définition des besoins à satisfaire : Identification, évaluation et inventaire des risques
- Identification des risques

- Analyse des contrats, des statistiques sinistres
- Vérification de l'adéquation des capitaux assurés, des plafonds et des franchises
- Mise en exergue de l'existence de clauses et d'exclusions limitant significativement la couverture des risques
- Détermination de la procédure adéquate
- Examen des offres
- Assistance dans le choix des offres
- Vérification de l'adéquation des contrats définitifs

MISSIONS D'ASSISTANCE PERMANENTE

- Contrôle des contrats, de l'évolution des primes
- Aide à la mise en place de nouveaux contrats et d'avenants
- Assistance dans les négociations avec les assureurs
- Suivi des Sinistres
- Assistance en cas de contestation d'un sinistre par l'assureur
- Mise en place d'outils de gestion des sinistres
- Mise à disposition d'un expert d'assuré pour les sinistres « Dommages aux biens »

Une solide formation, ainsi que des années d'expérience dans nos secteurs d'activités, constituent les atouts majeurs que nous mettons à leur service.

Notre méthodologie de travail très stricte et rigoureuse leur garantira les résultats escomptés.

Dans l'attente **d'un rendez-vous** avec vous pour une séance de travail avec vos services aux jour et heure de votre convenance,

Nous vous prions d'agréer Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.



Richard AYIH-AKAKPO

